

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1005>

Les « valeurs laïques » comme moyen d'augmenter sa fortune :le cas Petithuguenin

- au fil de la plume ... -



Publication date: lundi 17 février 2014

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

La presse de ce début février s'est largement étendue sur les annonces de ce PDG d'un groupe de 4 000 salariés qui, en toute illégalité a fait voter par ses salariés (à l'unanimité !) une « Charte de la laïcité » qui, intégrée au règlement intérieur (de par la loi : expression du pouvoir réglementaire du chef d'entreprise), interdit « *le port de signes ou tenues par lesquels les collaborateurs (le terme de salariés n'a pas bonne presse dans le management) manifestent ostensiblement une appartenance religieuse n'est pas autorisé* ».

Jean-Luc Petithuguenin, est fondateur et PDG de **Paprec**, un groupe industriel qui prospère dans le domaine de la récupération et du recyclage de l'industrie et des collectivités. Il a reçu en 2013 le **CEO Awards 2013** de la revue *Finance Monthly*, autrement dit, il a été nommé PDG de l'année par une revue financière internationale. Le groupe Paprec a été constitué en 20 ans par une cinquantaine de fusions et d'acquisitions de PME, pour en faire un ensemble cohérent qui prospère à partir d'un concept très simple : gisement de matières premières gratuit, aide publique au recyclage, exportations au cours du marché mondial de produits recyclés.

Ses principaux concurrents sont Veolia et Sita. Le quotidien « **Le Courrier Picard** » pointait en 2012 les difficultés d'approvisionnement de la filière française du papier-carton du fait de cette spéculation internationale et « **Les Echos** » soulignaient que 70 % de la production des fibres récupérées partaient à l'étranger, principalement en Espagne et en Allemagne. Bref, le marché. Et le profit, puisque **Jean-Luc Petithuguenin** a vu sa fortune augmenter de 333 % entre 2012 et 2013 (Classement de la revue « **Challenges** ») et possède la 193e fortune française.

Promotrice(avec **Auchan, Danone, Cap Gemini, Adecco**) de la « *Charte de la diversité* », mise en avant par le gouvernement à partir des émeutes des banlieues de 2005, Paprec intègre depuis cette date le « *fait religieux* » à sa problématique. Le Tour de France de la diversité, organisé en 2006 sous l'égide de **Borloo**, est parti du siège de Paprec à La Courneuve. Autrement dit, à l'instar des sociétés américaines dont le management est fondé sur l'**affirmative action**, que l'on a traduit en France par « **discrimination positive** », Jean-Luc Petithuguenin considère que « *la société est sur la voie d'un retour à une entreprise plus protectrice, alors que l'État se désengage, et il y voit le présage d'un nouveau modèle d'entrepreneur, qui s'occupera davantage de ses salariés* ».

On peut dire que ce patron a de la suite dans les idées, car il a fait ses débuts à la **CGE, ancêtre de Veolia** et que la **Compagnie Générale des Eaux** fut fondée sur les idées saint-simoniennes qui opposaient à la gestion de l'eau en régie municipale la gestion par des concessionnaires. Bref Paprec tire profit d'une idée très ancienne, celle de l'entreprise comme modèle social, qui organisait hier le patronage et doit s'intéresser aujourd'hui aux problèmes d'orientation sexuelle de ses salariés comme à la question du « *fait religieux* » dans l'entreprise. Et c'est encore mieux si les pouvoirs publics la rémunèrent pour répondre à la demande sociale tandis que ses pairs financiers la récompensent par des Awards pour les bons tours qu'elle joue à la richesse sociale. J .L. Petithuguenin a aussi reçu le prix **Ernst & Young** du management, un hommage d'un des majors de la finance mondiale.

Rappelons pour mémoire que **Cap-Gémini** et **Ernest and Young** sont des entreprises où le **baron Ernest-Antoine Sellière de la Borde**, ex-Président du MEDEF règne en roi. Rappelons aussi que son groupe familial **de Wendel** su faire éviter les bombardements de ses usines par l'artillerie française en 1914-1918 quand l'Alsace-Moselle était annexée au Reich allemand. Que voilà des vrais patrons « *sociaux* », des républicains « *patriotes* » et d'authentiques « *laïques* ». Tout cela fait d'excellents français ...

Ce modèle corporatiste n'est nullement incompatible avec les fonctions d'animateur du MEDEF, c'est ainsi qu'en novembre 2013, J.L. Petithuguenin faisait partie du casting d'un séminaire patronal sur le thème : « *L'employeur* » :

mal compris des prudhommes ». On le comprend cet homme : une entreprise de son groupe, mal comprise sans doute a été condamnée à payer plus de 50 000 euros à un de ses cadres licencié abusivement pour une prétendue faute grave. Que lui était-il reproché ? Une « *absence d'implication* » !(Cour d'Appel de Versailles 15° chambre, arrêt du 16 mai 2012 X... C/ Société Valdelec). Nous voilà au coeur du « *modèle Paprec* », ce que son PDG explique avec une certaine candeur « *J'ai recruté des gens qui partageaient mes idées* », évidemment c'est un critère qui explique qu'ils soient d'accord et quand il met en avant « *une jeune femme d'origine maghrébine* » (diable ! A La Courneuve ?), il le fait sur le site ... des « Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens » (video visible sur www.lesedc.org) !

Voilà une « *laïcité* » bien comprise ! Bien comprise en tous cas par **Eric Ciotti** qui twitte immédiatement : que cela « *illustre la nécessité de clarifier la loi* ». Le député UMP des Alpes-Maritimes, qui avait lui-même déposé avec **Valérie Pécresse, Jean-François Copé et François Fillon** une proposition de loi en ce sens montre ainsi que les sanglots longs et les violons sur l'enfance entendus à propos de *l'affaire Baby-Loup* ne sont que la couverture d'une politique qui vise à mettre en avant les « *questions sociétales* » pour éviter que les dures réalités de la lutte de classes, salaires, restructurations, licenciements, prud'hommes ne reviennent au premier rang. C'est contre l'organisation indépendante des salariés et contre la laïcité qu'a été concoctée, en toute illégalité, la charte de Paprec.

Michel Godicheau